Présentiel

Améliorer le travail en partenariat avec les familles

Code produit : DAPF / Version : V1

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Faciliter la compréhension de la dynamique familiale au regard de la personne en situation de handicap ;
- Mieux comprendre la notion de contexte familial
- Favoriser les possibilités de synergies entre la famille et les intervenants institutionnels ;
- Avoir de solides connaissances et mieux comprendre le cadre légal de référence comme base des pratiques professionnelles au regard des interactions famille - institution- usager

PUBLIC CONCERNE

Tout personnel (médical, paramédical, éducatif) travaillant auprès de personnes handicapées en institution spécialisée ou à domicile.

PREREQUIS

Aucun

MODALITES

Durée : 21 heures / 3 jours

Type : Présentiel

Méthodes et moyens pédagogiques : Apports théoriques, Echanges cliniques, Mise en situation de jeux de rôles, Réflexion autour de vidéos, Analyse de cas : groupe d'analyse de pratiques, pratiques réflexives sur situations réelles avec suivi d'indicateurs, Un support de formation sera remis à chaque participant.

Validation des acquis : QCM de connaissance

Sanction de la formation : Attestation de fin de formation

Profil de l'intervenant : psychologue / formatrice spécialisée en communication et relation d'aide

PROGRAMME

❖ **Etape 1 : acquisition de connaissances et de compétences**

- **Analyse contextuelle familiale : avoir un enfant et un frère handicapé, ou comment apprendre à vivre avec ?**
  - Avoir un enfant handicapé : sa place dans la structure familiale
  - La notion de travail de deuil
  - Avoir un(e) frère/sœur handicapé(e) ou le travail avec la fratrie quand les parents vieillissent
  - Les attentes des familles
- **Le travail famille – institution : le tissage des liens**
  - Être professionnel dans un établissement spécialisé : une position non-neutre
  - La notion d'affectivité et d'attachement
  - De la substitution à la suppléance parentale
  - Quelques notions de relation d'aide
- **Le cadre légal de référence**
  - Lois 2002
  - Loi 2005
  - Décret 2009
- **Des outils pour un travail en synergie vers une collaboration**
  - Le projet de vie
  - Présentation d'un modèle visant à changer les représentations des accompagnants afin de se recentrer sur les compétences et le champ des possibles pour l'usager
  - La notion de secret professionnel

❖ **Etape 2 : analyse des pratiques professionnelles**

Analyse de pratiques :
Cas amenés par chacun des participants vécus et répétés pour lesquels chaque stagiaire est en capacité de les retranscrire.
Echanges avec le formateur sur chaque cas, évaluation des pratiques et analyse des écarts entre les apports de connaissances donnés en amont et la pratique observée à ce jour.

LES + ASFO

Nos responsables pédagogiques et intervenants sont des experts reconnus dans leur métier.

Certification AFNOR selon le référentiel ISO 9001.